 (nom, prénom)	à,	le
 (fonction, grade)		
 (établissement)		

À Monsieur le Recteur de l'Académie de Limoges s/c de, Proviseur/Principal

Monsieur le Recteur,

Conformément aux dispositions de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 (article 34, alinéa 7) pour les fonctionnaires ;

Conformément aux dispositions de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 (article 2) pour les agents non titulaires de l'État ;

Conformémemnt au décret 84-474 du 15 juin 1984, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement, j'ai l'honneur de solliciter un **congé le mardi 9 février 2016** pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera au **lycée Dautry à Limoges**. Il est organisé par la section académique du SNES-FSU sous l'égide de l'I.R.H.S.E.S. (Institut de Recherches Historiques sur le Syndicalisme dans les enseignements de Second degré), organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour formation syndicale (arrêté du 13 janvier 2009 publié au J.O.R.F. du 30 janvier 2009).

Veuillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de mes respectueuses salutations.

.....